



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Ne-pas-defendre-EDF-nationalise-en>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°26 > **Ne pas défendre EDF nationalisé en l'état, est-ce promouvoir la privatisation ?**

1er février 2005

Ne pas défendre EDF nationalisé en l'état, est-ce promouvoir la privatisation ?

C'est dans ce choix manichéen que certains essaient de nous enfermer... Pourtant :

Le mode d'appropriation d'État suffit-il à qualifier la production et la fourniture d'électricité au public de ... « Service public » ?

- Quand a-t-on demandé son avis au public sur la définition des besoins (croissance ou non), sur la façon d'y parvenir (nucléaire ou non) et distribution (centralisation ou non, couloirs de lignes THT, etc.), en prenant en compte les coûts immédiats et différés, les risques pour l'environnement, la santé publique, en fonctionnement normal ou accidentel, les risques sociétaux (face au terrorisme...) ?

- Quand a-t-on demandé aux employés d'EDF leur avis sur leurs conditions de travail (contrôles, militarisation du travail, fonctionnement hiérarchique...) ?

La nationalisation d'EDF comme celle du CEA a été mise en place, au sortir de la guerre 39-45, par gaullistes et communistes, ensemble au pouvoir. La Direction y est un mélange bureaucratique et technocratique, avec l'accord des directions syndicales « intéressées » dans les comités d'entreprise, que le nucléaire, technique non neutre, n'a fait qu'accroître. En effet, cette industrie a un mode de fonctionnement centralisé, autoritaire, policier, et le travail y est encore plus surveillé depuis le 11 septembre et les menaces d'attentats sur les installations et les transports : la présence épisodique des radars et des lance-missiles SOL-AIR installés près de l'usine COGEMA - La Hague qui extrait du plutonium des combustibles irradiés des centrales nucléaires, en est une preuve.

EDF nationalisée à 100% ne nous appartient pas plus, contrairement à ce que proclament les tracts syndicaux, qu'EDF sous statut privatisé restant à 70% aux mains de l'État.

L'entreprise d'État n'a jamais été autogérée par ceux qui y travaillent ou cogérée par les travailleurs, les usagers consommateurs et les voisins des unités de production, victimes ou non des nuisances et pollutions. EDF fonctionne sur des critères qui ne correspondent pas aux critères classiques de l'économie de marché : c'est l'État qui fixe les objectifs et les prix indépendamment

des coûts réels et sans véritable transparence de la formation des prix :

- investissement nucléaire non remboursé vingt à trente ans après, garanti par l'État (donc nos impôts),
- assurances en cas d'accident couvertes (très partiellement) par l'État,
- démantèlement non vraiment approvisionné,
- coût de la gestion des déchets long terme inévaluable...

Le mode de fonctionnement étatisé d'EDF et le nucléaire sont compatibles : c'est le modèle de l'État totalitaire de droite et ou de gauche dans un État qui se proclame démocratique : une forme de capitalisme d'État.

Cependant, EDF ne peut vivre en complète autarcie et nier totalement son entourage en France et en Europe, avec le marché unique européen et la mondialisation. Elle ne se prive pas d'acheter des entreprises privées à l'étranger (plus d'une trentaine), de tenter de rentabiliser celles-ci, d'un côté et de l'autre, d'introduire peu à peu des critères du fonctionnement du capitalisme privé en France. Profits et dettes non-garanties -comme en Argentine, par l'Etat nation français.

Mais, avec le nucléaire, la privatisation d'EDF ne peut-être complète : elle n'est aujourd'hui prévue qu'au niveau 30% des apports. Même si ce rapport 70-30% évoluait, la privatisation partielle pourrait correspondre, à terme, plus à la stratégie de la séparation classique du rentable (la vente d'électricité), confié au Privé d'une part, et d'autre part, du non-rentable confié à l'État (démantèlement des centrales nucléaire, gestion des déchets, retraitement-extraction du plutonium civil et militaire).

Et, cette privatisation partielle, voire la diversification des moyens mis en œuvre, ne change rien dans les rapports de production et les rapports sociaux de dominant à dominé, au sein de l'unité de production (les travailleurs sont privés de pouvoir réel) et de la société (pas plus de pouvoir pour les usagers et consommateurs, défenseurs de l'environnement).

C'est pourquoi mieux vaut s'adresser à un « Privé » éolien qu'à un « nationalisé » nucléaire, car ce dernier utilise une technologie dont les matières sensibles et pour très longtemps ne seront jamais autogérées ou écogérées. L'éolien privé, dans un autre rapport de forces dans la société, pourra éventuellement l'être. Et personne n'empêche, même dans un monde marchand dominé par l'idéologie marchande, de rechercher l'autonomie des personnes, des villages, des quartiers, des villes, des régions, gérées par des coopératives ou des régies pour expérimenter un autre modèle.

Que peut-on imaginer pour l'avenir ?

1) Non seulement la décentralisation mais aussi la déconcentration des pouvoirs par l'écogestion de la production et de la distribution, par les travailleurs eux-mêmes, les voisins des unités de production et de distribution, les défenseurs de l'environnement, les usagers-consommateurs. Ils pourront, ensemble, définir les objectifs de production, les moyens diversifiés d'y parvenir, réduire les éventuelles nuisances et pollutions a minima sans engager les générations futures.

2) Le réseau unique de transport ;

3) La planification indicative et souple pour éviter ou la surproduction ou son insuffisance, prévoir les risques d'incidents, de pannes à la californienne et assurer l'approvisionnement.

Cette voie vers une gestion démocratique d'un vrai service public n'offre pas de réelles difficultés techniques de mise en place. Il suffit de changer par la loi le mode de gestion d'EDF. Le réseau de

distribution est déjà séparé de la production. Il faudrait décentraliser géographiquement cette dernière, régionaliser EDF et changer la composition du conseil d'Administration en donnant en son sein le pouvoir aux composantes sus-citées.

Mais changer les choses par la loi ne suffit pas, c'est politiquement beaucoup plus difficile et nécessite évidemment un rapport de forces sur les terrains et dans les institutions autre qu'actuellement avec la Droite et la Gauche traditionnelles et ses épigones syndicaux et... évidemment l'abandon, incompatible, du nucléaire.

La résistance des patrons privés à l'appropriation publique écogérée d'unités de production même diversifiées et décentralisées sera sans doute très forte, aussi forte que celle des grands corps d'État (corps des Mines...), technocrates et bureaucrates de l'État et du Privé. Elle devra susciter une volonté et une mobilisation fortes des composantes sociales concernées.

Cependant... à vouloir défendre les acquis du secteur nationalisé face au privé, on recule les échéances et on perd sur tous les plans : social, environnemental, sanitaire. La privatisation d'EDF se met en marche : dans un tel contexte, les difficultés viendront plus certainement de l'endettement endémique considérable de celle-ci et de l'impossibilité pour l'État de l'éponger (entre 26 et 41 milliards d'Euros selon les estimations) peu encourageant pour permettre aux privés d'entrer dans le capital. Et ce, avec le nucléaire, garanti par l'État, toujours très majoritaire.

Pour le court et moyen terme, il nous faut nous battre pour des réalisations concrètes qui mènent, même partiellement vers le but défini, ou au moins qui ne sont pas contradictoires avec celui-ci. La voie ? La sortie du nucléaire, les économies d'énergie, les énergies renouvelables, la recherche de la plus grande autonomie individuelle et (ou) collective pour expérimenter.

"Il faut vendre de plus en plus"

Elodie, 23 ans,

conseillère EDF-GDF

(Libération du 27 mai 2004)

Elodie travaille depuis deux ans chez EDF, « dans une de ces nouvelles agences vert et violet qu'on appelle désormais les boutiques ». Et regrette d'avoir quitté un poste de secrétaire administrative pour rejoindre l'entreprise publique. Comme beaucoup de jeunes, elle s'attendait « à la grande famille dont tous les anciens parlent, à la mobilité qu'on m'avait promise à l'entretien ». Elle se retrouve dans une boutique « où tout est chronométré : l'heure où le client rentre, celle où on l'envoie dans le salon d'attente, celle où il part. Tout est rentré dans des stats, qu'on nous ressort chaque mois en réunion de groupe ».

« Quant à la mission de service public.. On nous demande de vendre de plus en plus : faire faire des diagnostics, des rénovations. En gros, je devrais refourguer chaque mois 35 prélèvements automatiques, six diagnostics gaz, deux d'électricité, 1 offre de rénovation du système électrique, pour ajouter 75 e à mon salaire fixe. » Elodie a refusé. Mais certains de ses collègues touchent 300 e par mois grâce à ces primes. « A la dernière réunion de groupe, on nous a expliqué les nouvelles procédures : moins de délais de paiement, coupures de courant plus rapides. Quand on a rétorqué que, pour nous, les agents, ça n'était pas si simple de dire ça à des usagers, on nous a répondu qu'il fallait déshabituer les clients à ce qu'EDF soit trop gentil avec eux. En attendant, le mois dernier, une collègue s'est fait agresser parce qu'elle avait refusé un délai de paiement. »

La campagne de blocage administratif d'EDF se poursuit

Voici quelques nouvelles idées légales pour compléter l'action de paiement de votre facture EDF en

plusieurs chèques :

- Ne payez que votre consommation RÉELLE d'électricité (refusez le relevé estimatif qui apparaît sur votre facture EDF) : téléphonez à EDF pour bénéficier du relevé confiance. EDF vous fera parvenir, avant chaque facture, un courrier vous demandant de leur communiquer le relevé exact de votre consommation. Vous ne paierez ainsi que ce que vous devez vraiment !

- Payez un tout petit peu plus que le montant de votre facture EDF. Ceci obligera EDF à émettre un avoir sur votre prochaine facture.

- Faites baisser la puissance de votre compteur EDF. Pour ceux qui n'ont pas de chauffage électrique, (et si vous prenez soin de ne pas faire fonctionner en même temps lave-linge, chauffe-eau, four électrique et fer à repasser !), un contrat de 3 kVA (3000 watts) suffit le plus souvent. EDF vous a probablement placé d'office un contrat de 6 kVA (6000 watts) avec un coût d'abonnement 2,5 fois plus cher. Cette solution n'est valable que si votre consommation annuelle est inférieure à 1 500 kWh car le prix du kWh est plus cher avec un contrat à 3 Kva (téléphonez à EDF pour en savoir plus).

Quelques conseils pour diviser par deux votre consommation d'électricité :

- Evitez la climatisation, le sèche linge et les lampes halogènes (une seule lampe halogène consomme 25 fois plus qu'une ampoule économe !),

- Utilisez des ampoules basses consommations qui consomment 5 fois moins d'électricité que des ampoules classiques à filament pour une durée de vie 4 fois plus importante. Bien que plus chères à l'achat, l'économie correspond à un placement financier à 25 % par an !

- N'achetez que des appareils électroménagers de classe A (les plus économes),

- Evitez de laisser les appareils en veille (TV, magnétoscope, lecteur DVD....). Leur consommation peut dépasser 1000 kWh par an. Branchez les sur une multiprise équipée d'un interrupteur, pour pouvoir les éteindre facilement.

Retrouvez de nombreuses autres idées sur : www.sortirdunucleaire.org

Didier ANGER

Président du CRILAN et administrateur du Réseau "Sortir du nucléaire"